

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-Michele Caron

<https://www.cadre21.org/membres/a217e04fba18a2df686f1559>

Date d'obtention : 2025-01-06 18:48:37

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Faire l'évaluation avec la trousse sexto. -Il est important de rencontrer les auteurs du signalement et la victime avec bienveillance. Il faut rassurer les personnes impliquées.

-On évalue la situation en voulant comprendre et évaluer le contexte des événements, la nature du geste et des images partagées. Nous devons bien évaluer les intentions derrière le partage, l'étendue de la diffusion.

Nous vérifions l'information auprès des autres personnes impliqués et des témoins, un rappel de l'importance du respect de la vie intime de la victime afin éviter la propagation.

-Si on juge qu'il y a eu geste malveillant, on appelle la police, on rencontre la personne qui a en sa possession les photos en lui expliquant la situation et on confisque le cellulaire sans remplir la trousse sexto. Par contre, si on est en présence d'un geste impulsif, on rencontre la personne qui a reçu les photos afin d'obtenir sa version des faits et s'assurer qu'il s'agit bien d'un geste impulsif et suivre les protocoles sexto.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Que la prise en charge rapide est essentielle, qu'il est important de faire en sorte de bien suivre les étapes. Qu'une amie peut venir dénoncer pour une victime et on enclenche le protocole sexto à ce moment. On contacte la police dès qu'il y a des affirmations de pornographie juvénile que ce soit impulsif ou malveillant.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Confisquer le téléphone. Le téléphone d'un élève est très important pour lui. Par contre, elle est essentielle dans le bon déroulement du processus.